

Compte rendu CCAS du 27/10/2021

L'an deux mille vingt et un , le vingt cinq février à 18 heures 00, les membres de la Commission Administrative du C.C.A.S. se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents : Mesdames Sandra ARCHIMBAUD- Sandrine DOMINGUES – Messieurs Patrick MEUNIER- Monsieur Roger MARCET

Excusés : Mesdames Elisabeth CHASSAIN - Valérie VERNAY - Emilie SAPIN – Messieurs Jean Louis MARGOTTON - Jean Marc DETOUR

Le CCAS s'est réuni le mercredi 27 octobre 2021 à 18 h en mairie. A priori, nous avons eu des problèmes de réception des invitations ; en effet, une partie des invitations envoyées par courrier n'a pas été reçue.

Compte tenu du peu de présents, la réunion s'est uniquement axée sur la reprise du repas des anciens qui doit se tenir le **vendredi 10 décembre** à la MTL (en respectant les mesures sanitaires toujours en vigueur). Ce repas est bien sûr gratuit pour les personnes de plus de 70 ans.

Nous avons reçu un devis de CIRA restauration pour un menu complet, à savoir :

Escalope de saumon à l'oseille
Pavé de noix de veau au Madère
Gratin dauphinois + jardinière de légume de Noël
Assiette de fromages secs
Buche de Noël citron-meringué
Petit pain individuel

Pour un montant de 18 euros TTC

Pour toutes les personnes de + de 70 ans ne pouvant venir au repas, nous leur proposerons une boîte de chocolat.

Un courrier sera envoyé à chacun avec réponse avant le 20 novembre.

Pour ceux qui souhaitent être accompagnés, le coût pour les invités serait de 22 euros.

Il nous reste à gérer l'apéritif, les vins et eau, le café et le pain supplémentaire.

De plus et comme il est de coutume, ce sont les membres du CCAS qui devront servir –une demande a été faite aussi auprès de la Commission Aimer vivre à Noailly pour nous épauler dans cette tâche.

Une prochaine réunion du CCAS est prévue le lundi 22 novembre à 18h à la salle du Conseil afin de finaliser le repas des anciens.

La séance est levée à 19h